

# PRÉSENTATION DES OUTILS DE FINANCEMENT DU SECTEUR

## AGROALIMENTAIRE

### - RENCONTRES QUALIMENT -

**09/10/2023**

# **FINANCEMENTS DE L'INNOVATION ET DE L'INDUSTRIALISATION DE L'AGROALIMENTAIRE**

- 1. Aide à la faisabilité**
- 2. AAP Idemo**
- 3. AAP Résilience**

# Les aides à la faisabilité pour l'industrie alimentaire

**Objectifs :** accompagner les phases de faisabilité technique, économique ou juridique, ainsi que le montage de partenariats de R&D

## Modalités

<b>Jusqu'à 50%</b> Des dépenses éligibles	<b>Entreprise de moins de 2000 salariés</b>	
	<b>DURÉE DES PROJETS</b> 12 mois	<b>TAILLE DES PROJETS</b> Max 50 k€ d'aide
<b>Taux d'aide :</b> 50% PME, 35% autres	<b>FINANCEMENT</b> SUBVENTION	<b>INDUSTRIE ALIMENTAIRE, EQUIPEMENTS OU INGREDIENTS POUR L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE</b>



Au fil de l'eau



Contacter votre Direction régionale Bpifrance  
Comment contacter Bpifrance ?



### Dépenses éligibles :

Les dépenses internes ou externes HT directement liées au projet de RDI :

- ✓ Dépenses de personnel de R&D affecté à une étude de faisabilité.
- ✓ Dépenses en consommables et petits équipements.
- ✓ Frais de prestations de type technique, juridique, réglementaire, économique, ... facturées par un tiers.

# Appel à projets i-Demo / i-Demo Europe

Soutenir le développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée, afin de renforcer la base scientifique et technologique française. Soutenir les démonstrateurs à l'échelle industrielle ou préindustrielle d'innovations à un stade de développement avancé

## Modalités

<p><b>TAUX d'AIDES</b> 25 à 80% pour les entreprises</p> <p>(en fonction des types d'entreprises, de la dimension collaborative, de la nature des travaux de recherche)</p>	<p>Toutes tailles d'entreprises et organismes de recherche / projets individuels ou collaboratifs</p>	
<p><b>TRAVAUX DE R&amp;D</b> DÉBUT DE PROJET TRL 4-6 -&gt; 7-9 FIN DE PROJET</p>	<p><b>DURÉE DES PROJETS</b> 3 À 5 ANS</p>	<p><b>TAILLE DES PROJETS</b> Min = 4M€</p>
<p><b>FINANCEMENT</b> MIX SUBVENTION ET AVANCE RECUPERABLE</p>	<p><b>INNOVATION DE RUPTURE</b> <b>RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DIRECTES ET INDIRECTES</b> <b>NOUVEAUX PRODUITS, SERVICES ET TECHNOLOGIES</b> <b>PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE</b></p>	

### I-Demo Europe :

- Uniquement dans le cadre de certains programmes européens tels que EuroHPC, Key Digital Technologies, Smart Networks and Services
- Possibilité de co-financement sur une même assiette de dépenses
- Dépôt concomitant au dépôt de la candidature au programme européen (1 mois)



Appel à projets  
– 8 relèves par an



Direction Innovation –  
Services centraux



[Appel à projets i-Démo \(bpifrance.fr\)](https://bpifrance.fr)

Contact : [idemo@bpifrance.fr](mailto:idemo@bpifrance.fr)

Dépenses éligibles : Salaires de personnels internes; Sous-traitance (30% max.); Contributions aux amortissements; consommables R&D...

# Appel à projets Résilience et Capacité Agroalimentaires

Financement des investissements productifs en faveur de la souveraineté alimentaire et de l'innovation française

## 1. Thématiques de l'appel à projet

### Les projets d'industrialisation

1. La relocalisation des maillons industriels stratégiques
2. L'industrialisation pour répondre aux besoins alimentaires de demain
3. L'industrialisation pour réussir la transition agroécologique

### Les projets de structuration de la filière (opéré par FranceAgriMer)

4. Des démarches collectives de transition et de résilience des filières agricoles et agroalimentaires

Seront priorités les dossiers s'inscrivant dans une **logique de souveraineté alimentaire et de résilience**

## 2. Critères d'éligibilité (thématiques 1, 2 et 3)

### Nature des porteurs

Projets individuels (portés par une entreprise quelque soit sa taille)

NB : Les thématiques 2&3 privilégient les acteurs émergents

### Niveau d'innovation

Investissements à l'issue des phases de recherche pouvant présenter une phase de démonstration et présentant une phase d'industrialisation

### Optionnel :

Labellisation par un pôle de compétitivité

### Budget attendu et durée

Devis présenté de minimum 3 M€ pour les projets des thématiques 1 à 3

Devis abaissé à minimum 200 k€ pour les projets d'Outre Mer

Durée des projets comprise entre 12 et 48 mois

### 3. Critères de sélection

**Souveraineté alimentaire pour la thématique 1**

**Caractère innovant du projet pour les thématiques 2, 3**

**Retombées économiques du projet et impact sur l'attractivité industrielle de la France**

**Capacité à assurer le déploiement ou l'industrialisation de la solution développée** (financière et opérationnelle)

**Contribution au renforcement de souveraineté et résilience du système alimentaire et agricole**

**Critères de performance environnementale et impact sociétal**

## 4. Dépenses éligibles et taux d'aide max applicables

### TAUX d'AIDES

**15 à 40 %**

(en fonction des types d'entreprises et de la nature des dépenses)

### DÉPENSES ÉLIGIBLES

Immobilier et foncier (20% max)

Sous-traitance (40% max.)

Location d'actifs

Salaires bruts

Prestations de conseil (40% max.)

Achats d'équipements

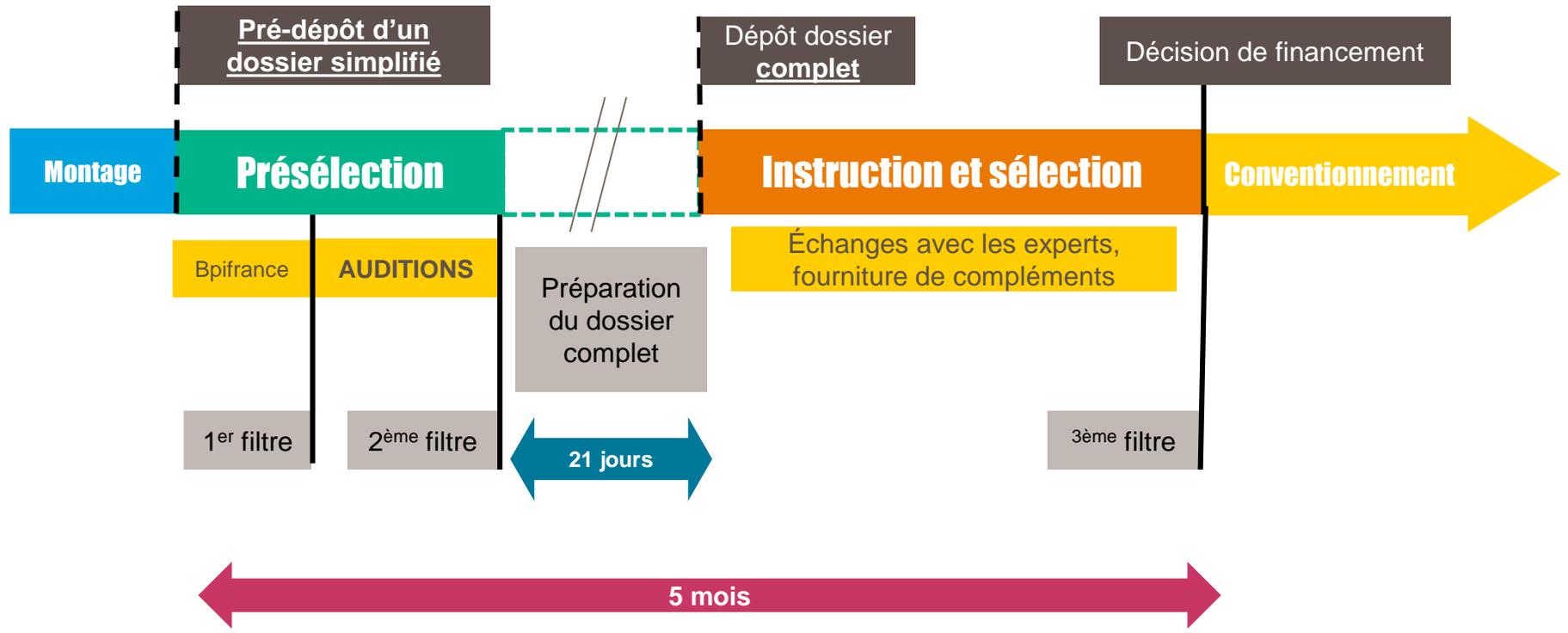
Immobilisations incorporelles (brevets, licences, etc.)...

### FINANCEMENT

**MIX SUBVENTION 60% ET AVANCE RECUPERABLE 40%**

**Les dépenses sont éligibles à compter du lendemain du dépôt du dossier complet**

# 6. Processus de sélection



## 9. Lien utile et calendrier de relèves

**<https://bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appele-a-projets-resilience-et-capacites-agroalimentaires-2030>**

**Dernière relève : 15 novembre 2023**

## MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Consulter notre dernier bilan sectoriel sur les tendances de l'innovation agri-agro  
[La souveraineté alimentaire au cœur de l'innovation en 2022 - Bpifrance Le Hub](#)

Consulter le recueil des 115 lauréats de France 2030 en Agri-Agro  
[20230306 - dp 115 laureats agriculture alimentation de france2030.pdf \(gouvernement.fr\)](#)